

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/transitions-ecologiques/eolien-marin-le-crash-test-du-cotentin-879193.html>

Eolien marin : le crash test du Cotentin

Par Nathalie Jourdan, à Rouen 04/03/2021, 17:27



L'Etat a lancé un appel d'offres pour la réalisation d'un parc éolien marin de 900 à 1050 MW qui sera situé à environ 30 km au large de Barfleur, en Normandie. Si rien ne vient gripper la machine, il pourrait être mis en service à horizon 2024 ou 2025 (Crédits : Reuters)

Le coup est parti. Les candidats à la concession du parc éolien offshore de Barfleur, le huitième français et le quatrième en Normandie, ont jusqu'au 12 mars, dernier carat, pour se faire connaître suite à l'appel d'offres lancé mi-janvier par la CRE (Commission de régulation de l'énergie). Selon toute vraisemblance, une bonne dizaine de consortium se placeront sur la ligne de départ.

Chez les français, EDF Renouvelables, qui vient d'annoncer le lancement de la construction du parc de Courseulles dans le Calvados, sera dans la course de même qu'Engie et Total. Côté étranger, tout laisse à penser que Shell, qui était déjà en lice à Dunkerque, fera acte de candidature comme, sans doute, plusieurs opérateurs nord-européens. Pour savoir lequel d'entre eux sortira du chapeau, il faudra toutefois attendre le premier semestre 2022.

Nouveau mode opératoire

Contrairement aux appels d'offre d'ancienne génération, Paris va en effet procéder à une première phase...